

15-

Le  
Groupe Français  
du Manitoba



Quelques notes et reflexions relatives au probleme de  
l'immigration francaise et la survivance de notre  
race dans cette province.

---

PAR  
L. A. DELORME

# Le Groupe Francais du Manitoba

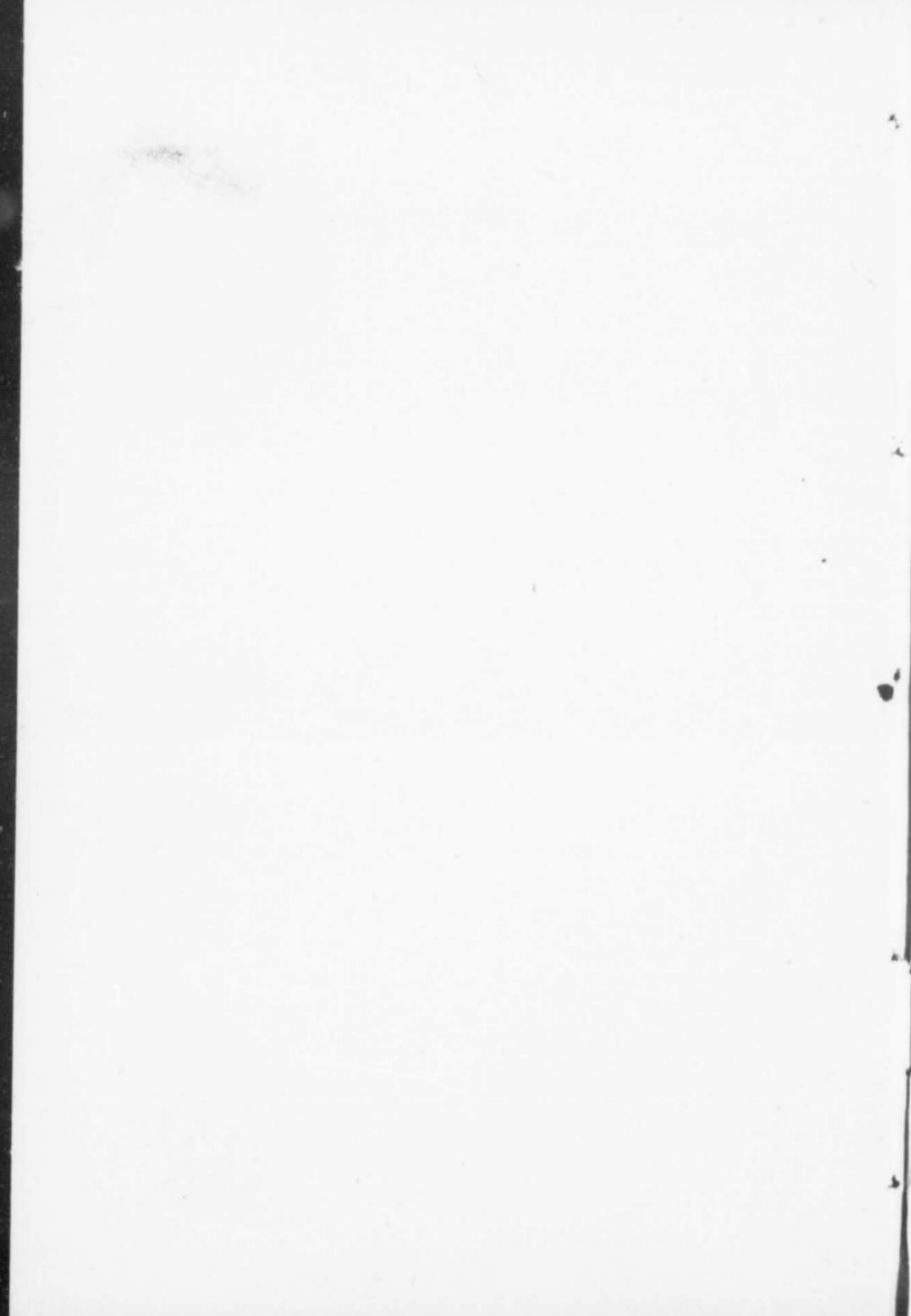
Une minorité reste nécessairement sans influence tant qu'elle n'est pas assez forte pour compter dans la balance des pouvoirs politiques, économiques et sociaux.

Le nombre est la clef de la solution de la plupart de nos questions nationales, et à ce sujet, il serait bon que nos compatriotes se rappellent deux proverbes d'actualité:

"Mieux vaut tard que jamais"

"Qui veut la fin veut les moyens"

L. A. D.



# Le Groupe Français du Manitoba



**S**'IL nous était possible de relire toutes les pages écrites pour prédire le sort du groupe français au Manitoba, nous y verrions, d'un côté, la faiblesse des prévisions humaines, et de l'autre, la confiance en l'admirable vitalité de notre race.

Dès la formation d'une partie "*des pays d'en haut*" en une province de la confédération canadienne, il ne manquait pas de bonnes gens, préjugées contre les prairies du Nord-Ouest, pour se moquer de l'octroi du gouvernement responsable aux descendants des "*coureurs des bois*." Plusieurs de nos compatriotes se refusaient à croire que le Canada du vingtième siècle s'étendrait en dehors des limites des provinces maritimes, du Québec et de l'Ontario. D'autres, heureusement, étaient plus optimistes, et entrevoyaient déjà une ère de prospérité dans ces vastes plaines de l'ouest, où se joueront peut-être un jour les destinées de la Nation Canadienne. Ceux-là conseillaient aux nôtres, mais seulement "*à ceux qui n'aimaient pas le défrichement des terrains boisés, à ceux qui étaient tentés d'émigrer aux Etats-Unis,*" d'aller s'établir dans la nouvelle province du Manitoba. Quelques-uns même avaient la noble ambition d'y créer un centre français capable d'assurer l'équilibre que notre race possédait alors dans la confédération, et de conserver l'influence française au parlement fédéral.

Il s'agissait à cette époque de prendre notre part de ce riche patrimoine national, de nous créer une place privilégiée dans cet immense domaine que commençait à envahir l'immigration anglaise.

Grâces au dévouement et à l'activité de Mgr. Taché, il se forma, dès 1872, plusieurs paroisses françaises dans la vallée de la rivière Rouge. Les premiers colons venant de la Province de Québec fondèrent les paroisses de Ste. Agathe et de St. Pierre. Puis vinrent se joindre à eux des familles de la Nouvelle-Angleterre qui s'établirent à Ste. Elizabeth, à Saint-Pie, à Saint-Joseph, à St. Jean Baptiste, et à La Broquerie. Dans le même temps, il commença à se faire un courant d'immigration de France et de Belgique, qui créa les paroisses de Saint-Léon, de Saint-Alphonse et de Bruxelles.

## LE GROUPE FRANÇAIS DU MANITOBA.

---

Les quinze années qui suivirent 1872 forment pour l'élément français la période de colonisation la plus importante; la population de langue française atteignait en 1887 la proportion de quinze pour cent par rapport à la population totale du Manitoba. Quoiqu'en minorité, nos compatriotes considéraient encore satisfaisante dans ce temps leur situation nationale. Voici ce qu'écrivait à ce sujet Mr. T. A. Bernier, plus tard l'Honorable Sénateur Bernier:—"notre situation est satisfaisante; nous jouissons du respect des autres nationalités; notre langue est officielle dans les écoles, au sein de la législature, devant les tribunaux; partout, nous avons notre part d'influence dans la direction des affaires publiques; si l'avenir devait ressembler au présent, nous pourrions le laisser s'approcher sans appréhension." Mr. Bernier, cependant, signalait déjà le besoin de renfort et démontrait que l'immigration de langue française était le seul remède contre le danger qui menaçait les nôtres dans l'augmentation constante de la population anglaise et étrangère. Hélas! l'avenir ne devait pas longtemps ressembler au présent. A peine deux ans plus tard, on banissait notre langue de la législature et des tribunaux, et on abolissait les écoles de notre foi.

Il est difficile de dire si ces atteintes à notre vie nationale ont ralenti par la suite l'immigration française de la Province de Québec et des États-Unis. Toutefois, malgré l'augmentation des autres nationalités, l'élément français formait en 1901 douze pour cent de la population totale du Manitoba, et les chiffres du recensement de cette année-là indiquent que dans cette proportion il n'y avait pas moins de 8,492 habitants nés dans la Province de Québec.

Dans la décade suivante, notre force numérique a continué à décroître, puisque sur une population de 455,869, d'après le recensement de 1911, nous ne comptons qu'un peu plus de 50,000 personnes de langue française, soit à peine 8 pour cent. de la population totale de la province.

*Nous perdons donc relativement du terrain.*

**I**l y a des raisons de croire qu'il se prépare actuellement un fort mouvement d'immigration vers le Manitoba venant des Etats-Unis et de la Grande Bretagne (1) Il n'y a pourtant rien d'étonnant à cela. Notre province comprend au moins vingt cinq millions d'acres de terre cultivable, dont un quart à peine est en culture. Répartie sur la portion comprise dans les limites de l'Ancien Manitoba, la population agricole, qui est de 250,000 habitants, représente une densité moyenne d'environ six personnes par mille carré, tandis que la population capable de s'y installer, en prenant comme base le chiffre normal de 40 personnes par mille carré, dépasserait le nombre d'un million et demi.

Il y a donc de la place, beaucoup de place même, pour une immigration sérieuse et désirable.

Outre les quelques vingt millions d'acres de terrains disponibles pour la culture, il y a aussi dans notre province beaucoup de ressources naturelles à développer. Nous avons des terres forestières importantes; des lacs et des rivières riches en pêcheries; vers le nord, de vastes terrains miniers; du pouvoir électrique minimum de 6,000,000 de forces de chevaux, dont 53,000 seulement sont utilisées. Il faut des bras et des intelligences pour mettre ces ressources en état d'exploitation.

Pour ne parler maintenant que de notre richesse agricole, il est temps, il me semble, d'examiner la part que nous allons, ou du moins que nous devrions, prendre dans cette prise du sol, sans nous laisser effrayer par les disproportions actuelles et les chiffres qui indiquent l'étonnante progression des autres races dans cette province où la nôtre était appelée à jouer un rôle important. Pour mieux voir dans l'avenir, il convient de faire d'abord un tableau de notre situation présente.

La population française rurale est à peu près le dixième de la population agricole totale. Il y a 98 municipalités dans le Manitoba; les nôtres sont en majorité dans 8 d'elles. Pour les fins de représentation à la législature locale, notre province est divisée en 40 comtés; nous sommes en majorité dans 3 seulement; nous

---

(1) L'association "The Million for Manitoba League" a publié, en 1912, des avis et rapports sur le Manitoba dans 7000 revues et journaux anglais; cette ligue a déjà réussi à intéresser 250.000 personnes des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en vue de leur émigration dans cette province.

## LE GROUPE FRANÇAIS DU MANITOBA.

formons une minorité de moins de 20 pour cent dans 4 comtés, et une minorité d'un peu plus de 25 pour cent dans 3 autres comtés.

Cette population peut être répartie en cinq groupes; celui à l'est de la rivière Rouge, le plus important, comprenant les municipalités de Ritchot, Taché, La Broquerie, Ste. Anne et de Salaberry; celui à l'ouest de la Rivière Rouge, s'étendant le long de la ligne du Canadien Nord allant à Hartney, et le long du Pacifique Canadien allant à Souris; Il y a ensuite le groupe qui longe la rivière Assiniboine, comprenant St. Charles, St. François-Xavier, St. Eustache, Elie, Beaudryville et quelques autres endroits de moindre importance; puis un autre groupe au sud du lac Dauphin, comprenant Ste. Rose du Lac, Ste. Amélie, Laurier, Makinac et McCreary; enfin il y a le petit groupe, plutôt dispersé, qui se trouve entre les lacs Winnipeg et Manitoba comprenant St. Laurent, St. Ambroise, Vannes, St. Adélarde et Inwood.

La question qui se pose naturellement est celle-ci: quel sera le sort de chacun de ces groupes? Les deux premiers sont les plus solidement établis et possèdent une certaine cohésion. Ils seront capables, croyons-nous, de résister à l'assaut des immigrants américains et européens qui vont continuer à venir en nombre de plus en plus grand. L'influence numérique des autres groupes va diminuer, à moins qu'on ne les renforce par de nouvelles recrues. Mais est-il possible de venir en aide à ces groupes? Il y a pourtant l'espace, la terre libre, et cela serait sûrement possible si nous allions chercher des colons.

Il y a encore à prendre des milliers d'acres de terre cultivable à l'ouest de Portage la Prairie, dans les municipalités de Westbourne et Norfolk Nord; il y en a aussi dans les municipalités de Norfolk Sud, de Cypress Nord et Sud, d'Argyle, de Lorne, de Grey et de Dufferin, c'est-à-dire, dans le centre même de la moitié sud du Manitoba. La terre est là, attendant le colon; elle est achetable au prix modique de \$15.00 l'acre, un prix profitable pour tout cultivateur laborieux. Nous pourrions y placer de quatre à cinq mille familles; la population française agricole se trouverait doublée; et, ce qui n'est pas de moindre importance, nous aurions par là réuni deux groupes qui deviendraient une place forte inattaquable dans l'avenir.

L'élément français occuperait alors, presque compact, un territoire de 30 milles de largeur et de 150 milles de longueur, s'étendant du dixième rang est au quinzième rang ouest, et un autre territoire de même étendue, comprenant l'extrémité ouest du premier et montant vers le nord jusqu'au lac Dauphin. Laissé ensuite à sa force d'expansion, ce centre deviendrait indestructible; nous occuperions une position stratégique dans une province qui est destinée à exercer une grande influence dans la confédération canadienne. De nouvelles paroisses se formeraient,

## LE GROUPE FRANÇAIS DU MANITOBA.

---

les écoles bilingues se multiplieraient; nous augmenterions nos chances d'affaires, et nous renforcerions notre influence nationale; nos relations sociales deviendraient plus faciles et plus agréables.

Voilà, il me semble, une question digne de l'attention de tous les Canadiens, à quelque point de vue qu'on puisse l'examiner.

*Raisons commerciales, sociales, nationales et religieuses, elles nous font toutes entrevoir un devoir auquel nous avons manqué depuis une dizaine d'années.*

**J**E ne suis pas de ceux qui commencent à désespérer de la survivance du groupe français au Manitoba, mais je suis quand-même convaincu qu'il faut faire quelque chose pour l'assurer.

Le besoin du moment n'est pas seulement de défendre nos positions—ce que nous avons toujours fait et faisons encore vaillamment—c'est aussi d'ouvrir de nouvelles tranchées; c'est d'élever des remparts pour relier et protéger nos places fortes. J'affirmais tout-à l'heure qu'il y a beaucoup de terre à coloniser, là-même où nous aurions avantage à nous implanter, c'est-à-dire dans la partie la plus centrale du Manitoba.

Il reste à savoir si nous pourrions trouver des colons?

Beaucoup de centres agricoles dans la Saskatchewan et l'Alberta se composent d'Américains qui ont acheté leur ferme à 20, 30 et même 40 piastres l'acre comptant. On estime que cette année près de 175,000 américains sont venus dans les Provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, et de l'Alberta. Se basant sur les rapports des bureaux d'immigration, des banques et des compagnies de chemins de fer, le "Wall Street Journal" affirme que la moyenne des richesses apportées par chacun s'élève à un mille piastres. La plus part de ces gens voulaient améliorer leur situation, et ce sont là des colons capables de se suffire à eux-mêmes. Il y en a pourtant encore un grand nombre, aux États-Unis, qui, étant aidés, seraient heureux de venir s'installer sur nos terres de l'Ouest Canadien.

N'est-il pas permis de croire que nous trouverions dans la Province de Québec ces deux classes d'immigrants; ceux qui sont en mesure de se suffire, c'est-à-dire d'acheter des terres faites, ou d'entreprendre à leurs frais le développement de terres neuves qu'ils achèteraient en partie comptant; et ceux qui, ayant moins ou peu de ressources, ne demandent rien de mieux, s'ils sont aidés, que de se déplacer pour améliorer leur sort qui est souvent loin d'être enviable?

Nos compatriotes sont susceptibles de comprendre, comme les américains, les avantages de l'Ouest au point de vue agricole.

Un employé du Gouvernement fédéral au département de l'Agriculture, E. S. Archibald, disait récemment à Winnipeg, en parlant de l'agriculture mixte ou variée:—"Nous avons une ferme de 200 acres près d'Ottawa qui a produit l'été dernier 1200 tonnes de fourrage, tel que maïs, navets et patates, 200 tonnes de foin, à une moyenne de trois tonnes à l'acre, 4000 minots de

grain, à une moyenne de 65 minots à l'acre, sans compter une réserve de 20 acres de pâturage. S'il est possible d'obtenir de si beaux résultats à Ottawa où le sol est sablonneux et rocailleux, il est difficile de concevoir les succès que rapporterait la culture intense dans l'ouest où le sol est si riche."

Il y a une vingtaine de comtés dans Québec qui ne sont pas très avantageux au point de vue de l'agriculture. Chacun de ces comtés a une population d'au delà de 20,000 âmes, comprenant en moyenne plus de 3,000 familles. Au moyen d'une propagande intelligente et bien organisée nous pourrions assurément déplacer un vingtième de ce nombre, soit 150 sur les 3,000 familles de chaque comté, soit encore dans les 20 comtés, 20 fois 150, ou 3000 familles. En y ajoutant au moins 1000 familles qui nous viendraient facilement des autres comtés, presque sans effort de recrutement, nous amènerions dans notre province une population de 25,000 habitants, c'est-à-dire le double de notre population agricole de langue française.

Nous n'avons aucune raison de croire qu'il est impossible d'obtenir ce résultat en face de ce que réussissent à faire quelques agents du gouvernement.

L'Etat du Wisconsin seul, d'après un rapport que vient de publier George P. Hall, agent du Gouvernement Canadien à Milwaukee, aurait en 1912 fourni 5,200 immigrants à l'ouest Canadien. Il est vrai que cet Etat a une superficie de 65,805 milles carrés et une population d'au delà de 2,000,000 d'habitants, mais il ne faut pas oublier que c'est là l'oeuvre d'à peu près un seul homme, qui avait à combattre le travail d'opposition de la "Wisconsin Advancement Association" et du département d'Immigration de cet Etat.

Le Secrétaire de "*The Million for Manitoba League*," C. J. Whellams, vient d'affirmer sous sa signature que grâce au travail de cette association, pourtant de création très récente, la Province du Manitoba a reçu cette année au moins 10,000 immigrants de plus que l'année précédente.

Ces chiffres ne paraissent pas non plus exagérés quand on sait que quelques missionnaires ont réussi à amener en grande partie de la Nouvelle Angleterre, dans les derniers cinq ans, près de 15,000 canadiens-français qui se sont établis dans le district de Moose-Jaw, et que des agents d'immigration et des prêtres colonisateurs de la Saskatchewan et de l'Alberta amènent encore tous les ans dans leur province un grand nombre de colons de langue française qui formeront bientôt des centres importants. Il ne s'agit pas de les leur envier, mais croire qu'il nous est impossible d'en prendre notre part serait attribuer à notre province une infériorité comme champ de colonisation.

*Faudrait-il prétendre que nous ne pouvons faire aussi bien que les autres, avant même d'avoir tenté quelque chose?*

**L**E problème de l'immigration française au Manitoba—problème dont la solution devient de plus en plus difficile—doit immédiatement être mis à l'ordre du jour.

A ceux qui seraient tentés de croire et de dire que c'est là une entreprise qui devrait être laissée aux gouvernements, ou qu'un projet d'immigration qui est l'affaire d'un groupe d'individus n'est pas *pratiquable*, je ferai remarquer que de tels projets sont déjà *pratiqués* par des associations d'hommes comme vous et moi.

La "William Pearson Company, Limited," qui a son siège social à Winnipeg a acquis il y a quelques années plusieurs milliers d'acres de terre dans le nord de la Saskatchewan. Cette compagnie divise ses terres en fermes, les améliore, et les vend à des termes faciles aux colons qui ont un petit capital ou un roulant de fermier, et qui surtout ont les qualités nécessaires pour faire de bons cultivateurs. Elle trouve à peu près tous les colons dont elle a besoin dans les deux Dakota et le Minnesota—son bureau principal de propagande est à Minneapolis; là, les agents reçoivent, les demandes écrites de ceux qui veulent prendre des terres; au moyen d'un questionnaire très détaillé, on parvient à connaître l'avoir et le savoir faire de chacun; leur cas est jugé, et on n'accepte comme acheteurs que les plus recommandables.

La Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien fait améliorer dans l'Alberta central des fermes qu'elle aménage d'un *stock* ou *roulant* nécessaire pour les exploiter; le tout, d'une valeur de \$6,000.00, est vendu, non pas aux colons qui ont de la fortune, ou qui sont capables de faire travailler les autres, mais aux colons dont l'habileté et l'amour du travail sont une garantie de succès, et qui ont une famille dont l'ambition est de réussir. A ces colons elle ne demande que \$100.00 comptant sur l'achat et se rembourse de la balance sur une partie de la récolte de chaque année.

Il s'est formé récemment une compagnie de colonisation sous le patronage du duc de Sutherland, qui sera dirigée par des hommes d'affaires Anglo-Canadiens, dont plusieurs de Winnipeg. Ses actionnaires n'exigent qu'un faible intérêt sur leur mise de fonds et consentent à ce que les profits soient utilisés à promouvoir l'établissement de colons anglais au Canada.

Le "Patriote de l'Ouest" annonçait dernièrement la nouvelle de la formation à Duck Lake d'une compagnie de colonisation qui va recruter son monde dans les campagnes de la France.

## LE GROUPE FRANÇAIS DU MANITOBA.

Après tout, ce problème se réduit à une question d'argent, et peut être résolu par toute organisation disposant de capitaux selon les principes et les règles de prudence admis dans toute entreprise financière. Il y a dans cette province beaucoup d'agents d'immeubles, de marchands et même de cultivateurs qui sont, sans s'en apercevoir, des colonisateurs. Ils achètent un bon jour un quart de section à \$12.00 l'acre soit un \$2,000.00, payent \$400.00 comptant, font des améliorations pour cinq à six cents piastres, et revendent pour une somme de \$3,000.00; en s'assurant un comptant de quelques cent piastres, ils font en moyenne par transaction du 75 à 100 pour cent. Il est vrai qu'ils n'ont peut-être pas à aller solliciter un acheteur qui, la plupart du temps, est là tout prêt attendant l'occasion de s'établir. Mais, avec du capital, ils pourraient multiplier leurs opérations et trouver au besoin des colons ailleurs sans beaucoup de frais d'annonces ou de recrutement.

Ce qui peut se faire individuellement peut être entrepris, avec encore plus de succès, par une association de personnes qui ont du capital et de l'expérience. Indiquez à une centaine de nos compatriotes un moyen pratique et sûr de faire de bons profits dans l'achat, l'amélioration et la vente de terres en ne choisissant que des districts recommandables dans cette province qui est essentiellement agricole, et vous pouvez être certains que la majorité va approuver le projet et accepter ce genre de placement parce que, à part les rendements, sous forme de profits, ils auront trouvé la meilleure manière d'exercer leur patriotisme et l'occasion de créer une oeuvre véritablement nationale.

Il n'y a pas d'entreprise plus louable et plus pressante que celle qui rendra notre population aussi maîtresse de ses institutions financières que de ses institutions nationales.

Or, s'il se formait maintenant une compagnie disposant d'une somme d'une centaine de mille piastres, capable, grâce aux profits accumulés, de commander dans cinq ans un capital d'un million, il serait alors facile de convertir les fonds de cette association en capital actif pour fonder quelques compagnies industrielles, et quelques corporations financières telles que compagnie de prêts et compagnie d'assurances.

Il serait fort à propos pour notre race de mêler le patriotisme aux affaires, et de montrer aux autres nationalités qui nous entourent que nous pouvons tenir une place enviable dans le développement matériel de cette province comme dans le domaine intellectuel.

Nous serions coupables de nous attarder à ne rien faire, car le sort de la race française dans notre province sera bientôt incertain si nous ne prenons aucun moyen pour l'assurer. En minorité parmi tant d'autres races qui s'agitent, marchent de l'avant, s'emparent du sol, contrôlent le commerce, s'insistent en

## LE GROUPE FRANÇAIS DU MANITOBA.

---

politique, il y a danger pour notre existence comme peuple homogène. En contact journalier avec cette population cosmopolite dont la principale préoccupation est l'accaparement des richesses, nous laissons tarir les sources d'où dérivent nos façons de penser et de sentir, nos goûts intellectuels et notre tempérament propre. En exposant notre langue et notre foi aux atteintes de l'égoïsme moderne et aux séductions du progrès matériel, nous laissons s'effacer en nous l'empreinte originelle. Nous avons déjà laissé entrer dans nos rangs des ennemis, et nous approuvons tacitement des renégats, qui s'efforcent d'atténuer les traits de la culture française et de détruire autour de nos foyers et de nos écoles une atmosphère conforme à notre esprit et à nos idées.

Le seul moyen de conserver l'intégrité de notre caractère national dans cette province où nos pères furent les premiers à apporter la civilisation, c'est de lui donner des colons de notre origine. Le Manitoba ne saurait avoir de meilleurs fils que nos frères de la Province de Québec et des États-Unis.

*Voici l'appel qu'il faut jeter aux quatre coins de notre Province: En avant la colonisation française!*

Ce 26 Décembre, 1912  
Winnipeg, Manitoba.

